

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INRA du

15 décembre 2009 : plus de 3.000 signatures à la pétition

« Stop à la réorganisation de l'Inra »

Une délégation de personnels INRA venant de la plupart des centres métropolitains de l'Institut (Avignon-Sophia, Bordeaux, Clermont, Dijon, Grignon, Ivry, Jouy, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Poitou-Charentes, Rennes, Versailles), accompagnée de responsables nationaux de la CGT et de SUD, s'est présentée ce mardi 15 décembre à l'ouverture de la séance du Conseil d'Administration de l'INRA pour déposer de nouvelles signatures sur la [pétition intersyndicale contre la restructuration de l'INRA](#).

Elle s'est adressée aux administrateurs en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

Nous venons apporter plus de 1.000 signatures supplémentaires sur la pétition lancée conjointement par les syndicats CGT, CFDT et SUD de l'INRA, intitulée « *Stop à la réorganisation de l'Institut imposée par la Direction Générale* ». **Ce qui porte le total des signataires à plus de 3.000 à ce jour, soit une grande partie des agents titulaires de l'INRA.**

Lors du point d'étape sur la réforme de l'INRA prévu à ce Conseil d'Administration du 15/12/2009, vous allez être sollicité-e-s par Madame la Présidente Directrice Générale pour donner votre avis sur ses propositions de nomination aux fonctions de Directeurs Généraux Délégués. Nous ne nous exprimerons pas sur cette question car nous considérons qu'elle relève exclusivement de sa responsabilité, mais nous voulons vous entretenir sur le fond de ce que nous considérons être une restructuration néfaste pour l'Institut.

Au chapitre 1 de sa note « Une démarche par étapes », Madame la Présidente Directrice Générale relate que la convention nationale des 18 et 19 novembre à laquelle ne participaient que les directeurs d'unité, les présidents de centre et les chefs de département, a « permis de partager des convictions, d'identifier les changements nécessaires » et « de prendre des engagements pour conforter le changement souhaité ». Elle ne fait pas état, et pour cause, des quelques 3000 signatures collectées à ce jour sur la pétition intersyndicale. Les signataires y réaffirment (I) leur attachement au fonctionnement de l'Inra par départements permettant le maintien de compétences disciplinaires, gardant toutes les prérogatives de gestion et d'animation, (II) leur opposition à un fonctionnement sur le mode « projet », (III) la nécessité du maintien des gestionnaires dans et par les unités, (IV) le non sens du « mode contrat » pour régir les liens entre services de l'Inra, et (V) la nécessité de garder les Unités Expérimentales sous la responsabilité des départements, et les aspects techniques de la recherche au sein des unités. Si Madame la Présidente Directrice Générale semble avoir reculé sur le maintien des gestionnaires d'unité sous la responsabilité des Directeurs d'Unité (voir § 2.2 page 2 de sa note), les questions demeurent sur tous les autres points.

Notre pétition condamne le manque de sincérité de la Direction Générale, qui continue d'employer la méthode déjà utilisée lors de la mise en place imposée du consortium agronomique : elle prétend ouvrir la discussion, à travers une pseudo consultation organisée au pas de charge sur des thèmes décidés sans concertation par elle- même alors que les transformations se mettent déjà en place.

Nous refusons :

- **Le retrait aux départements, de la gestion de l'ensemble des personnels** contribuant aux travaux de recherche qu'ils animent.
- **La diminution des parts chercheurs en interne** : les départements doivent garder le temps et les moyens d'animer sur tous les plans, les projets issus des schémas stratégiques. Si la Direction Générale fait le choix de programmes transversaux, elle doit les financer en plus des parts chercheurs, et les faire animer par d'autres scientifiques que ceux liés aux directions des départements.
- **La généralisation des contrats de service entre unités de recherche et services d'appui à la recherche** sous prétexte de baisse des coûts de transaction. Cette évolution entraînerait la diminution de la qualité de la gestion administrative et financière des unités. De plus, cette formule de prestation de service pourrait trop facilement conduire à l'externalisation des tâches.
- **La perte de qualification des ingénieurs et techniciens, s'ils devaient être transférés aux services d'appui à la recherche**, au travers de plates-formes et d'Unités Expérimentales, sans mission de recherche. Personne ne peut imaginer que les services d'appui à la recherche soient le lieu où s'entretiennent les compétences scientifiques. Enfin, à terme ces fonctions ne seront également pas à l'abri d'une externalisation.

Nous considérons que :

- ≡ **Nos missions de recherche publique nous imposent d'être organisés sur le long terme à partir des équipes, des unités et des départements, et sur la base de crédits pérennes et d'emplois titulaires.** La trame de cette organisation doit reposer sur des thématiques et des orientations scientifiques discutées de manière démocratique.
- ≡ **Les unités doivent être de taille humaine, la gestion des unités ne doit pas être désincarnée.** Nous sommes pleinement dans la fonction publique, inutile d'importer caricaturalement la pire des méthodes de gestion du privé : le mode "contrat" ne saurait régir les liens entre les sdar et les unités.
- ≡ **La logique de « performance » est un non sens pour une activité scientifique et ne peut être la nôtre** : la solidarité et l'intérêt collectif, la créativité, la spontanéité, l'imagination sont et doivent rester les moteurs de la recherche.

C'est à l'intelligence des individus que l'on s'adresse. L'individualisation, la sacro-sainte concurrence sont à rejeter et donc les primes individualisées qui ne bénéficieraient qu'à une petite partie des personnels et laissées au jugement arbitraire de la Direction Générale qui essaie de transformer les Commissions Scientifiques Spécialisées en outil de classement des plus « méritants » !

Nous refusons cette politique de « management » qui dégrade les conditions d'emploi et de travail de tous, avec les conséquences désastreuses aujourd'hui publiquement reconnues.

Pour conclure, nous espérons que ce message vous conduise à douter du bien-fondé de la démarche de la Direction Générale et de nos ministères de tutelle et de la pertinence de leurs arguments, et nous vous invitons à rejeter cette réorganisation. »

VOUS AUSSI, PRONONCEZ-VOUS CONTRE LA REORGANISATION DE L'INRA IMPOSEE PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'INRA !
SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA [PETITION](#)

Les signatures sont à retourner par fax au 01.39.02.14.50 ou par courrier aux Syndicats Nationaux de l'INRA – Bâtiment Social de l'INRA – RN 10 / Porte de St Cyr – 78210 Saint-Cyr l'Ecole
